



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

SIG diminue ses tarifs d'électricité de 3% pour 2020

Genève, le 9 septembre 2019

Le 1^{er} janvier 2020, les tarifs de l'électricité vont diminuer de 3% en moyenne. SIG répercute la baisse des coûts de l'acheminement de l'énergie, des taxes et des coûts d'approvisionnement. Par ailleurs, le prix de Electricité Vitale Vert, énergie 100% écologique et 100% locale, est en baisse. Enfin, SIG continue d'encourager les économies d'énergie pour les ménages, les entreprises et les collectivités publiques à travers son programme éco21.

Au 1^{er} janvier 2020, la baisse moyenne des tarifs d'électricité, dont bénéficieront tant les ménages que les entreprises au tarif régulé, sera de 3% à Genève. Les ménages bénéficieront d'une réduction de tarif de 3,7%. Par exemple, la facture d'électricité d'une famille de quatre personnes consommant 4'500 kWh par an diminuera de 33 francs par an. Ou encore, une entreprise ou un artisan avec une consommation de 30'000 kWh/an bénéficieront eux aussi d'une baisse de tarif de 3,7% et économiseront 232 francs par année. SIG se classe, selon l'EICOM, dans la moyenne tarifaire des grandes villes suisses pour 2020.

SIG répercute la baisse des coûts de l'électricité, qui repose sur trois composantes : l'énergie, l'acheminement et les taxes. Les conditions d'achat de l'énergie sont plus favorables, les coûts du réseau de SIG ont diminué et les prestations dues aux collectivités publiques (PCP) ont été réduites. Cette redevance d'utilisation du domaine public, perçue par SIG, est entièrement reversée à l'Etat et aux communes. Cette baisse tarifaire a été approuvée le 21 août par le Conseil d'Etat genevois.

« Ce n'est pas parce que les tarifs de l'électricité baissent qu'il faut consommer plus », souligne Christian Brunier, Directeur général de SIG. « C'est pourquoi nous encourageons les économies d'énergie pour les particuliers, les entreprises et les collectivités. » Par exemple, les clients qui diminuent leur consommation électrique de 4% en un an se voient offrir une déduction de 10% sur la composante énergie par SIG. Plus de 86'000 particuliers et petites entreprises ont bénéficié de ce bonus depuis sa création en 2013.

Le prix de Electricité Vitale Vert, énergie 100% écologique et 100% locale, est aussi en baisse pour 2020 par rapport à Electricité Vitale Bleu, énergie hydraulique suisse. Les clients régulés, notamment les ménages, approvisionnés en Electricité Vitale Vert verront leur facture diminuer de 35 francs par année. SIG souhaite ainsi promouvoir le courant Vitale Vert, issu de la production genevoise photovoltaïque et hydroélectrique, certifiée écologique. La gamme Electricité Vitale Vert contribue aussi à financer des projets de développement durable, la recherche et l'innovation dans les énergies renouvelables.

Enfin, SIG reste fermement opposée à la libéralisation complète du marché de l'électricité. Avec cette baisse, SIG démontre qu'il est possible d'offrir des tarifs d'électricité concurrentiels en fournissant une énergie locale et d'origine renouvelable.

Pour information le communiqué de presse de l'ECom du 6 septembre :

<https://www.elcom.admin.ch/elcom/fr/home/dokumentation/medienmitteilung/msg-id-76327.html>

CONTACT MÉDIAS

Isabelle Dupont Zamperini, Directrice Relations publiques, porte-parole

Isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch

M +41 79 759 12 08